

Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



BOLIVIE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport** valide au moins 6 mois après la date de retour. Un cachet d'entrée est apposé sur le passeport à l'arrivée dans le pays. Ce cachet vaut autorisation de séjour de 90 jours. Les voyageurs doivent exiger l'apposition de ce cachet dès leur entrée sur le territoire bolivien, même par voie terrestre. Dans le cas contraire, il ne leur serait plus possible de quitter le pays sans avoir fait régulariser leur situation et s'être acquittés d'une amende avoisinant les 20 boliviens par jour de dépassement.
- Pour un séjour inférieur à 90 jours, le visa n'est pas exigé.
- **Enregistrement obligatoire** auprès de la [Direction Générale de la Migration bolivienne](#) dans un délai de 48 heures, afin de remplir le formulaire Declaración Jurada de Domicilio. Ce formulaire sera vérifié par les autorités douanières à la sortie de Bolivie.
- Les voyageurs doivent impérativement remplir, à l'entrée et à la sortie la déclaration sur l'honneur de bagages et de devises «**formulaire de douane 250**», disponible sur le site <http://anbsw01.aduana.gob.bo:7401/viajero/Publico250.jsp>
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Une vaccination contre la fièvre jaune est recommandée pour les voyageurs âgés de 9 mois ou plus qui visitent certaines régions de la Bolivie (dans le nord et l'est de la Bolivie notamment).
- Traitement anti paludéen conseillé
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.